

Avis d'affichage relatif à la publicité des actes

Conformément aux dispositions légales relatives à l'information des habitants et à la publication des actes des EPCI, et notamment les articles L5211-1, L2121-25, L5211-46, L5211-3 et L2131-1 du code général des collectivités territoriales, ainsi que l'article L311-9 du code des relations entre le public et l'administration, la liste suivante des délibérations du Conseil Syndical du PETR examinées en séance est affichée et mise à la disposition du public sur le site Internet du PETR : www.rhin-vignoble-grandballon.fr

LISTE DES DELIBERATIONS

CONSEIL SYNDICAL DU PETR DU PAYS RHIN VIGNOBLE GRAND BALLON

<p>PETR DU PAYS RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON</p>	 <p>PAYS RHIN VIGNOBLE GRAND BALLON TERRITOIRE DE PROJETS</p>
<p>Membres en exercice : 26 Membres présents : 22 Procuration : 2</p>	<p>Séance du 7 mai 2026</p>
<p>Date de la convocation : 30/04/2026</p>	<p>Sous la présidence de M. Claude MULLER, Président Secrétaire de séance : M. Auguste OTT</p>

Le Conseil Syndical a examiné les délibérations suivantes :

- 1. Installation du conseil syndical**
Les membres du conseil syndical sont déclarés installés dans leurs fonctions
- 2. Désignation du secrétaire de séance**
M. Auguste OTT est désigné. *Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés*
- 3. Election du Président**
Mme Maité SCWHOB et M. Gilbert VONAU ont été désignés assesseurs chargés des opérations de vote. *Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés*

M. Claude MULLER est élu Président (23 voix et 1 blanc).

4 Détermination du nombre de Vice-Présidents et des autres membres du Bureau

Le Conseil Syndical a fixé à 3 le nombre de Vice-Présidents et à 4 le nombre d'autres membres du Bureau, soit 4 Assesseeurs. *Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.*

5 Election des Vice-Présidents et des autres membres du Bureau

Ont été élus :

M. Michel HABIG, premier vice-président (23 voix et 1 blanc)

Mme Jill KÖPPE-RITZENTHALER, deuxième vice-présidente (23 voix et 1 blanc)

M. Auguste OTT, troisième vice-présidente (24 voix)

Mme Hélène CORNEC, premier assesseur (24 voix)

M. Gilbert VONAU, deuxième assesseur (24 voix)

M. Thierry SAUTIVET, troisième assesseur (24 voix)

Mme Nathalie LALLEMAND, quatrième assesseur (24 voix)

6 Lecture de la charte de l'élu local

Le Conseil Syndical a pris acte des informations.

7 Désignation des représentants du PETR au sein des organismes extérieurs

7.1. Représentants au Groupement européen de coopération transfrontalière Eurhénéa Eurodistrict Region Freiburg Colmar Centre et Sud Alsace

Ont été désignés :

Mme Jill KÖPPE-RITZENTHALER (titulaire) et M. Thierry SAUTIVET (suppléant)

M. Claude MULLER (titulaire) et M. Denis KUSTER (suppléant)

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

8. Délégations de pouvoir au Président

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

9. Mandats spéciaux et remboursement de frais pour l'exécution de mandats spéciaux

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

10. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Syndical du 3/03/2026

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

11. Informations et divers

Le Conseil Syndical a pris acte des informations.

Les délibérations sont consultables sur le site internet du PETR : www.rhin-vignoble-grandballon.fr

Les personnes intéressées peuvent consulter le registre des délibérations sur demande auprès du secrétariat du PETR - 170, rue de la République à Guebwiller – 03 89 83 71 90.

Le Président :

Claude MULLER